

# REGARDS SUR MAY

## BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES PARUTION TRIMESTRIELLE

NOVEMBRE 2016 - NUMERO 76



### Edito du Maire

Après un été chaud et une arrière saison agréable, la rentrée des classes s'est bien passée. Les effectifs sont à peu près fixes et l'équipe enseignante n'a pas bougé. Cette stabilité nous permet de bien nous connaître et de travailler efficacement en toute confiance. Je salue aussi l'arrivée de nouveaux parents élus, qui ne manqueront pas d'œuvrer pour les enfants.

La fête patronale s'est très bien déroulée. Je remercie toutes celles et ceux qui ont contribué au bon déroulement des festivités, de la brocante et de la soirée paëlla du samedi soir. Merci à tous ceux qui sont venus à ces trois jours de fête et à notre traditionnel pot de l'amitié où j'ai eu l'honneur de remettre le diplôme de médaille du travail à Monsieur Bernard TAVIAN pour 35 années de services. Ce fut aussi l'occasion de remercier et de fêter le départ à la retraite de Colette LOR, notre ancienne cantinière. Entourée d'enfants, Colette nous a bien fait rire en toute décontraction. Je lui souhaite donc au nom du conseil municipal une paisible et heureuse retraite. Nous attendons les cartes postales de Prague !

Le départ de Colette nous a incités à opérer quelques modifications en matière d'organisation. Lucia Martin la remplace à son poste de cantinière (tout en gardant la poste) et nous accueillons Johanna MUNOZ pour l'entretien des locaux et de l'école.

#### **PLU**

Nous avons organisé une réunion publique de présentation du PLU. Assez peu de personnes y ont participé, alors que le sujet est très important pour l'avenir du développement de notre village. Nos travaux en commission PLU se poursuivent et l'enquête publique devrait débuter dans le courant du 1er semestre 2017. Fin mars 2017, notre POS ne sera plus en vigueur et nous rentrerons dans le Règlement National d'Urbanisme. Nous espérons pouvoir voter et signer notre nouveau PLU pour la fin de l'année 2017.

#### **Sécurité de l'école**

Nous avons décidé en conseil municipal d'installer un visiophone à l'entrée de l'école et du périscolaire. Cette technologie nous permet de contrôler les allées et venues et d'ouvrir les portes à distance. Cela nous permet de mieux surveiller vos enfants, plutôt que de traverser à chaque fois la cour pour ouvrir les portes. Ce système doit nous permettre de mieux gérer les aspects de sécurité. Comme tout changement d'habitude, il y a eu quelques petits agacements à sa mise en place. Je tenais à m'excuser pour les dérangements occasionnés pour certains. Nous mettons tout en œuvre pour que cela facilite la vie de toutes et de tous.

#### **Festivités de fin d'année**

La fête de Noël des enfants du village aura lieu le samedi 10 décembre au Mille-Club. Nous avons décidé de proposer un spectacle à nos enfants. Ce spectacle sera interprété par la troupe le Royal Boui Boui de la Ferté sous Jouarre. Cette programmation est en lien avec le projet pédagogique de l'école autour du théâtre. Ce projet pour tous les élèves est soutenu financièrement par la municipalité.

La fin d'année approche à grands pas et avec un peu d'avance, je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne fin d'année et de bonnes fêtes en famille.

Pascal MEHEUT

## DATES A RETENIR

- Spectacle de Noël des enfants, Royal Boui Boui : rendez-vous le samedi 10 décembre 2016 à 14 heures.

## ÉTAT-CIVIL

### NAISSANCE

- Lya MISZTAL, née le 12 août 2016, 25 rue des Carrières
- Gabriel RODRIGUES BORENTIN, né le 22 septembre 2016, 6 rue du Pré Gault
- Arthur BOURGEOIS, né le 14 octobre 2016, 1 cour du Château
- Mia RODRIGUES MOITIÉ, née le 14 octobre 2016, 1 cour de l'Ancien Mail
- Louis JEANSON, né le 7 novembre 2016, 5 cour de Glatigny

Nous adressons nos plus vives félicitations aux heureux parents et souhaitons la bienvenue aux nouveaux petits Mahouyots !

### MARIAGE

- Christelle KAPTCHOUANG et Jocelin DJOUTA se sont dit "oui" le 29 octobre 2016, 20 rue du Pré Gault

### DECES

- Colette ALARD épouse JORION, décédée le 3 août 2016 à Jossigny (77), 35 rue de Soissons

### RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes gens, filles et garçons, de nationalité FRANÇAISE, sont priés de se faire recenser en Mairie, après la date anniversaire de leurs 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de l'anniversaire. Se munir d'une pièce d'identité et du livret de famille des parents.

Sont concernés cette année, celles et ceux nés en 2000.

### BIEN VIVRE ENSEMBLE

Rappel des horaires pour la production du bruit.

- Les jours ouvrés : de 07h à 20h
- Les samedis : de 09h à 12h et de 15h à 19h30
- Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

## NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE DU BUREAU DE POSTE

LUNDI	15 H 45 - 18 H 30
MARDI	15 H 45 - 18 H 30
MERCREDI	FERMÉ
JEUDI	15 H 45 - 18 H 30
VENDREDI	15 H 45 - 18 H 30
SAMEDI	9 H - 11 H 45

## RAPPEL : HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA MAIRIE

LUNDI	15 H - 18 H
MARDI	15 H - 18 H
MERCREDI	FERMETURE HEBDOMADAIRE
JEUDI	18 H - 20 H
JEUDI	(PERMANENCE DES ELUS)
VENDREDI	15 H - 17 H (SEMAINES PAIRES)
SAMEDI	9 H - 12 H (SEMAINES IMPAIRES)

## INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES 2017

Les inscriptions sur les listes électorales sont à faire en Mairie jusqu'au 31 décembre 2016 inclus. Une permanence de 2 heures sera assurée le dernier jour des inscriptions.

## NUMÉROS D'URGENCE

Gendarmerie Nationale	17
Pompiers	18
SAMU	15
SAUR	01 77 78 80 08
(dépannage 24h/24)	
EDF	09 72 67 50 77

## ACTIONS SMITOM

### Lutte anti-gaspillage alimentaire

Deux ambassadeurs du SMITOM sont intervenus au sein de notre restauration scolaire afin de sensibiliser les enfants à la lutte anti-gaspillage alimentaire et notamment à la cantine. L'objectif premier de cette action étant de faire prendre conscience aux enfants des enjeux liés au gaspillage alimentaire tels que les conséquences sur l'environnement engendré par le traitement des déchets, le coût du gaspillage... Une colonne à pain a également été mise en place dans la salle de la restauration afin de collecter le pain gaspillé et ainsi établir une équivalence en euros. Ci-dessous le résultat de la première pesée réalisée du lundi 19 au vendredi 30 septembre 2016. La seconde pesée aura lieu du lundi 7 au vendredi 18 novembre 2016.

Ces chiffres sont plutôt satisfaisants par rapport au dernier passage des ambassadeurs en 2014 (134 grammes/enfants barquettes comprises, lors de la première pesée).

Relevés de la première pesée pour les élèves du cycle 3 (septembre 2016)			
	Poids total de la semaine en kg	Moyenne May en Multien en gramme par élèves (pour 131 repas).	Moyenne française en gramme par élèves
Poids de la nourriture jetée concernant les assiettes	<b>Première semaine :</b> 7.38 kg <b>Deuxième semaine :</b> 10.43 kg	<b>Première semaine :</b> 56 g <b>Deuxième semaine :</b> 77 g	70g
Poids de la nourriture jetée concernant les barquettes	0 kg sur les deux semaines	0 g	NC
Poids total	<b>Première semaine :</b> 7.38 kg <b>Deuxième semaine :</b> 10.43 kg	<b>Première semaine :</b> 56g (hors barquettes) <b>Deuxième semaine :</b> 77g (hors barquettes)	<b>120g</b> (barquettes prises en compte) (CHIFFRES ISSUS DU RAPPORT FINAL 2011 – MAAPRAT*)

\*MAAPRAT : Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire.

### Composteur pédagogique

Rémy VION, ambassadeur du SMITOM Nord Seine et Marne a installé, début septembre, à proximité de la restauration scolaire un composteur pédagogique. Il a également assuré une formation au compostage à l'ensemble du personnel de la cantine et des accueils périscolaires. Sur le temps d'animation, il a ensuite sensibilisé les enfants au tri, au compostage des déchets ainsi qu'à sa pratique. Cette action a également pour objectif de permettre aux enfants d'acquérir progressivement des gestes écoresponsables. Quotidiennement, un groupe d'enfants accompagnés par un adulte vont déposer les déchets dans le composteur. Les enfants peuvent ainsi visualiser la formation des différentes couches formant le compost, mais aussi des nouveaux habitants inattendus !!!

Francine THIERY

## COLETTE LOR ET BERNARDO TAVIAN À L'HONNEUR

Lundi 19 septembre, salle des fêtes, lors du traditionnel pot de l'amitié, Pascal MÉHEUT, Maire de la commune, accompagné des adjoints et conseillers municipaux, du personnel communal, a mis à l'honneur Colette LOR à l'occasion de son départ à la retraite, et Bernardo TAVIAN pour la remise de la médaille d'honneur d'or du travail. Les enseignants, habitants de la commune, famille, amis et de nombreux enfants étaient présents.

Après un discours de bienvenue, le maire a invité Bernardo TAVIAN à le rejoindre. C'est avec beaucoup de reconnaissance qu'il a ensuite rendu hommage à sa longue carrière professionnelle : né le 18 février 1959 à May en Multien, après des études de comptabilité, Bernard a commencé à travailler à l'âge de 17 ans. Jusque 1978, il a travaillé comme maçon chez René GOURDON, entreprise de maçonnerie à May en Multien. Après avoir fait son service militaire, il a rejoint la société parisienne d'entretien à Meaux en tant que chauffeur livreur. C'est en 1980 que Bernard TAVIAN a intégré la commune de May en Multien en tant qu'agent technique au sein des bâtiments et des espaces verts. Plus de 36 ans au service de la commune !!!

Après avoir reçu en 2002 la médaille du travail d'argent, en 2012 la médaille de Vermeil, Pascal MÉHEUT a eu le plaisir de remettre à M. TAVIAN le diplôme et la médaille d'honneur d'or du travail et une bouteille de champagne. Pascal MÉHEUT a ensuite convié Colette LOR à le rejoindre. Il a retracé son parcours professionnel très varié : née le 19 août 1949 en CIESKA REPUBLIKA, Colette est arrivée à May en Multien à l'âge de 21 ans. Jusqu'en 1983, elle a travaillé comme saisonnière chez M. Hubert GARNIER, puis dans une usine de carton de lessive. Elle a occupé un poste d'agent d'entretien chez François DENIS, mais également à la mairie de Crouy dans le cadre des colonies de vacances. En 1995, elle a été recrutée par la Communauté de Communes pendant 6 ans, elle a d'ailleurs participé à la pose du carrelage de la salle des fêtes !!! Colette a rejoint la commune de May en Multien en 2003 où elle a occupé le poste de cantinière pendant le temps scolaire. Elle a été parallèlement employée par la FOCEL et CHARLOTTE 3C dans le cadre des accueils de loisirs pendant les petites et grandes vacances. Le Maire souligne alors son grand professionnalisme et son courage.

Les enfants ont également voulu marquer l'événement en préparant une petite surprise à Colette. En effet ils ont, avec l'aide de leurs professeurs, réalisé de petits poèmes sous forme d'acrostiches qualifiant Colette de « Coquine, Originale, Lumineuse, Très belle, Très gentille, Extraordinaire, Etonnante »... Un grand moment d'émotion pour tous !!

C'est au nom de la municipalité, de ses collègues, amis et famille que Francine THIERY et Frédéric LEBON, ont eu le plaisir de remettre à notre jeune retraitée une très jolie composition florale, et un écran plat. Un voyage aller/retour en CIESKA REPUBLIKA en bus ou en train a été également annoncé par le Maire permettant ainsi à Colette de réaliser son rêve d'y retrouver ses proches. Un projet qui lui tenait très à cœur depuis longtemps.

C'est avec beaucoup de plaisir qu'il lui a remis une médaille symbolisant son implication et son dévouement pour la commune. Le maire a conclu son discours en lui souhaitant une très bonne et heureuse retraite.

Monsieur le Maire a clôturé la cérémonie en invitant l'assemblée à partager le verre de l'amitié. Un pur moment de convivialité et d'échanges.

Francine THIERY

## NOUVEAU SUR MAY EN MULTIEN ET SA RÉGION

Le Paradis des 4 pattes vous propose le toilettage devant votre porte.

Plus besoin de vous déplacer avec votre compagnon.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter Virginie au 06.33.81.56.98.

## Ouverture de « La Petite Boutique »

Au 1 rue de Lizy, décoration maison et jardin, cadeaux, accessoires, épicerie fine, jouets et univers enfant.

Pour plus d'informations, téléphoner au 07.69.42.51.40.

## RESTAURATION SCOLAIRE

Depuis la rentrée scolaire, deux nouveaux agents ont pris leurs fonctions.

Nous souhaitons la bienvenue à Lucia MARTIN qui succède à Colette LOR à qui nous souhaitons une très bonne et heureuse retraite et que nous remercions pour tout le travail accompli à la cantine, mais aussi auprès des enfants. Lucia MARTIN occupe également le poste d'agent administratif au sein de notre agence postale communale.

Nous souhaitons également la bienvenue à Juana MUNOZ, recrutée dans le cadre d'un contrat d'accompagnement à l'emploi (CAE) en remplacement de Julie CAILLERET, qui assure désormais le service, l'encadrement, l'animation auprès des enfants lors du temps de cantine. Elle a également rejoint l'équipe d'animation des nouveaux temps d'accueil périscolaire du vendredi après-midi géré par l'association Léo Lagrange.

Je tiens à remercier Julie CAILLERET pour tout son travail et son implication auprès des enfants au sein de la restauration scolaire et des accueils périscolaires. Très appréciée des petits et des grands, Julie a fait preuve d'un grand professionnalisme et c'est au nom de la municipalité que je lui souhaite une grande réussite dans ses projets professionnels.

Francine THIERY

## L'ÉCOLE PRIMAIRE DU MAIL FLEURI

Voici l'équipe enseignante et la répartition des élèves :

- 11 PS et 13 MS soit 24 élèves : classe de Mme VASSEUR, directrice, déchargée de classe le mardi par Mme DELOBEAU, ATSEM : Mme CHANU Nadine

- 20 CP et 6 CE1 soit 26 élèves : classe de Mme ERIAVAC

- 12 GS et 9 CE1 soit 21 élèves : classe de Mme MARTINEAU

- 13 CE2 et 13 CM1 soit 26 élèves : classe de Mlle ALLEMBACH

- 7 CM1 et 17 CM2 soit 24 élèves : classe de Mme FROBERT

Notre école compte à ce jour 36 élèves de maternelle et 85 élèves d'élémentaire, soit un total de 121 élèves répartis en 5 classes.

Je suis déchargée de classe le mardi, donc je suis plus disponible ce jour-là. Je ne réponds pas au téléphone quand je suis en classe, mais le répondeur est activé et j'écoute les messages aux intercourrs (récréation, pause méridienne), n'hésitez pas à me laisser un message.

En conformité avec les textes officiels et le règlement intérieur de l'école, toute absence doit être signalée par téléphone (répondeur) ou par courrier à l'école, et l'élève

doit en plus impérativement remettre un justificatif écrit (mot des parents ou du médecin) dès son retour à l'école. Les parents sont responsables du manquement à l'assiduité de leur enfant.

L'élection des représentants des parents d'élèves au conseil d'école a eu lieu le 7 octobre dernier. Une seule liste de sept parents s'est présentée, elle a donc été élue (taux de participation de 54,12 %). Les cinq titulaires sont Mme MANGIN, M. COURBE, Mme CAILLEUX, Mme FOURMANOIR et Mme CHARLEC; Mme CLOTAIL et Mme RICHAUD sont suppléantes. Merci à eux pour leur investissement dans l'école.

Le mercredi 18 janvier 2017, la classe de PS/MS, les GS et les CP se rendront au théâtre Luxembourg de Meaux pour voir « Antoinette, la poule savante », spectacle présenté par la compagnie In-Sense.

Merci à tous pour votre soutien et votre participation à la vie de l'école.

À bientôt, Mme VASSEUR, directrice.

## PARENTS D'ÉLÈVES

Nous remercions les parents de l'école d'avoir été nombreux à voter le 7 octobre 2016 pour l'élection des représentants des parents d'élèves et espérons que vous nous accompagnerez tout au long de cette année dans nos diverses actions et manifestations.

Nous vous donnons un premier rendez-vous à l'occasion du Noël des enfants organisé par la Commune le samedi 10 décembre 2016 pour un marché de Noël. Pour que ce moment puisse être chaleureux, nous faisons appel aux créatifs pour la réalisation d'objets décoratifs ou de préparations gourmandes à emporter.

Vous avez envie de nous aider, toutes vos idées sont les bienvenues ! N'hésitez pas à nous solliciter aux entrées et sorties d'école ou contactez-nous sans plus attendre par mail à l'adresse suivante : [parentselus.may@gmail.com](mailto:parentselus.may@gmail.com)

Nous vous attendons très nombreux.

Les parents élus.

## COMITÉ DES FÊTES

L'association du Comité des Fêtes cherche toujours à faire de notre beau village un lieu de vie agréable et dynamique.

C'est dans cette démarche que nous avons organisé pour vous une soirée concert et paëlla, une brocante automnale, une soirée portugaise, un loto et la soirée du beaujolais.

Pour permettre aux petits comme aux grands de passer de bonnes fêtes de fin d'année, les membres du Comité sont fiers de participer à la décoration de la salle pour la venue du père Noël et à l'achat des cadeaux pour les enfants.

Et pour finir en apothéose cette année 2016, venez fêter la soirée de la Saint-Sylvestre avec nous pour la somme de 65 € par personne. Les petits fours et le champagne vous rendront doux le passage à la nouvelle année.

Dans l'attente de vous croiser au détour d'une des manifestations, l'association et ses membres vous souhaitent des moments joyeux et conviviaux en cette période de fêtes qui approche.

## UN PETIT COIN D'ARTISTES

Après le forum des associations et les réinscriptions, nous voilà !

Les enfants, adolescents et adultes ont été ravis de se retrouver et d'accueillir de nouveaux artistes. Très bonne année à tous et à toutes !

Déjà un début d'année bien rempli avec 2 représentations de la pièce de théâtre que nous vous avons présentée en juin dernier « Thalès, un philosophe peut en cacher un autre » de Claude HUSSON, le samedi 19 novembre 20h30 à Etrepilly et le vendredi 25 novembre 20h30 à Armentières en Brie (Entrée au chapeau). Venez nombreux pour nous applaudir !!

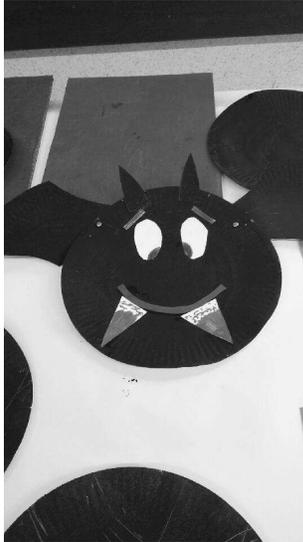
Nous continuons aussi notre partenariat avec la CCPO. Ainsi, nous travaillerons avec Stéphanie LEIGNIEL (artiste de la compagnie Scopitone & cie), dans le cadre du CLEA qui cette année est orienté vers les arts de la marionnette et le théâtre d'objet. Elle interviendra auprès des enfants et adolescents en novembre et décembre, et proposera un stage pour les adultes. Nous avons hâte de faire sa connaissance !

Nous serons aussi présents le samedi 3 décembre pour le Téléthon à Lizy sur Ourcq, avec une lecture de conte. Un soutien, à notre hauteur, afin d'aider à la recherche médicale !

Artistiquement vôtre...

Un petit coin d'artiste

## LES PETITS CARTABLES DE MAY



L'équipe des PCM (Petits Cartables de May) remercie les parents pour leur participation à la vente de tartes du mercredi 12 octobre qui à été encore une fois, un vif succès.

Prochaine vente : Mercredi 7 décembre.

Le mercredi 26 octobre a eu lieu un AMR (Après-midi Récréatif) 30 enfants étaient présents merci à eux et aux parents.

Cette année en partenariat avec l'école nous confecturerons avec les enfants des truffes pour Noël, puis des galettes ... rendez vous bientôt pour d'autres aventures !

L'équipe des PCM vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année !

Votre présidente, Boukadi Stéphanie.

## ASSOCIATION FAMILIALE ET RURALE

**BIBLIOTHÈQUE**, Place de la Mairie

### La Brocante de septembre

Nous avons vendu beaucoup de livres (environ 900) à un prix très modique, ce qui nous permettra d'acheter des livres, des albums pour les petits, des BD et tout ce que vous pourrez nous suggérer dans ce domaine.

Nous invitons les nouveaux arrivants à visiter la bibliothèque, sans aucune obligation.

Vous pouvez y trouver des livres de cuisine, de décoration, de travaux manuels, de jardinage, des livres d'histoire de la région et des balades en Seine et Marne, des BD enfants et adultes, des romans, des policiers et de la science-fiction et même des classiques pour les collégiens.

À la Poste de May, nous organisons un troc de livres en libre service, vous pourrez à votre convenance en emporter, ou déposer vous même un livre que vous avez déjà lu. Nous remercions Madame Lucia MARTIN et

Monsieur le Maire de leur participation

Le bibliobus passera à May le vendredi 2 décembre à 13h30. Vous êtes les bienvenus si vous souhaitez choisir les livres avec nous et pour toute participation à la vie de la bibliothèque.

**HORAIRES** d'ouverture: le mercredi de 16h à 19 h - le samedi de 11h à 13h

Rappel des conditions d'adhésion

- 9€ pour une famille, 7€ pour un adulte, 2€ pour un enfant, donnant droit au prêts gratuits des livres, revues et BD

- Gratuité pour les enfants de l'école du village.

Nous prendrons les inscriptions pour l'année 2017 à partir du mois de janvier .

Marysien. L'après-midi s'est prolongée dans une ambiance chaleureuse et joyeuse.

Le 10 Décembre prochain, une sortie vers PARIS est organisée avec promenade sur la Seine et visite des rues parisiennes décorées pour les fêtes de Noël.

N'hésitez pas à venir adhérer à notre Club, dès l'année prochaine pour partager avec nous des moments sympas.

Pour tous renseignements , vous pouvez contacter Michel RIVIERE au 01.60.01.84.22

## LE CLUB DE LA DETENTE

Avant de faire le résumé des activités du club, nous vous rappelons que celui-ci, vous accueille le Jeudi Après-Midi, toutes les deux semaines, à partir de 14 Heures, à la salle des Associations (contiguë à la salle des fêtes de MAY), pour un moment de détente en jouant, discutant, et riant . Les prochains RdV sont les Jeudis 24 Novembre, 08 et 22 Décembre puis les 05 et 19 Janvier etc...N'hésitez pas à venir nous y retrouver.

Le 21 Février 2016 à partir de 13H, nous avons accueillis des participants à notre Loto, qui était doté de nombreux lots.

Le 21 Juillet a eu lieu notre Assemblée Générale ou a été votées les activités prévues pour l'année 2016, ainsi que l'approbation des comptes et le renouvellement du Bureau du Club.

Le 11 Septembre, un second Loto était organisé à la Salle des Fêtes. Les chanceux sont repartis avec de magnifiques lots.

Le 09 Septembre, une trentaine d'adhérents ont pris place à bord d'un Bus pour se rendre chez "le Père MATJIEU" pour assister à la Fête de la Bière. Nous avons pu déguster les produits du Terroir et surtout savourer une superbe choucroute arrosée d'une bonne bière sous les flonflons d'une musique Bavaroise.

Le 20 Novembre dernier, une quarantaine de convives étaient reçus à partir de 12H pour partager un succulent repas, préparé et servi par l'équipe du Château

## LA RECETTE DE MELANIE

### ROUGAIL SAUCISSE (non pimenté)

Ingrédients pour 4 personnes :

- 4 grosses saucisses de Montbéliard
- 6 gousses d'ail
- 4 gros oignons
- 1 grosse boîte de tomates pelées
- huile d'olive
- sel et poivre
- 1 cuillère à café de curcuma

Dans une marmite avec de l'eau, faites revenir vos saucisses pendant 10 minutes. Vider l'eau et réserver les saucisses. Faites-y chauffer de l'huile d'olive, et revenir les oignons, gousses d'ail émincées jusqu'à légère coloration. Coupez les saucisses en rondelles de 1 cm environ et ajoutez-les à la préparation. Laissez cuire 5 minutes. Ajoutez les tomates pelées en morceaux, ainsi que tous les aromates et laissez mijoter 20 à 30 minutes. Servez votre plat avec du riz.

À vos fourneaux et bon appétit !

Avez-vous testé le gâteau au yaourt proposé lors du précédent petit journal ? Vos avis sont les bienvenus alors n'hésitez pas à me les faire parvenir.

Mélanie TAUPIN

## Les pompiers de May

Il y a quelques années du temps où les enfants de la cantine mangeaient encore dans la salle des fêtes, avait été exposée une vieille pompe incendie. C'est sur une idée originale de M. Savard, que cet objet insolite était là pour servir de décor au repas des anciens qui avait eu lieu peu de temps auparavant. Ce petit trésor a su éveiller la curiosité de nos jeunes écoliers et de leurs aînés.

Mais cette pompe incendie n'était pas là par hasard, elle faisait partie de l'ancien inventaire du peloton des sapeurs-pompiers de May en Multien !

Achetée en 1885 par la commune, nul doute qu'elle servit pendant quelques décennies, puis elle fut rangée et oubliée durant des années.

Oubliée puis retrouvée ! Donc oui, notre village a eu la chance de pouvoir compter parmi ses habitants sur de valeureux combattants du feu. En effet, la commune de May en Multien s'est vue dotée d'un peloton de sapeurs-pompiers volontaires dès 1828. Le conseil municipal du 26 septembre 1828, rédigea le règlement concernant l'organisation d'un peloton de sapeurs-pompiers Mahouyots. Celui-ci devant encore être soumis au Sous-Préfet.

Le corps de sapeurs-pompiers devait être constitué de volontaires âgés de 20 à 60 ans ; à l'époque il était préférable que ces derniers exercent l'un des métiers suivants : charpentier, menuisier, couvreur, maréchal-ferrant, charron (artisan spécialiste du bois et du métal). Le service de pompier devait être gratuit, les hommes désignés comme pompiers étaient dispensés de garde nationale (ancienne milice citoyenne française levée en 1789 destinée au maintien de l'ordre et à la sécurité intérieure et ce jusqu'à sa dissolution en 1871). Une liste de 25 noms fut proposée : Messieurs Petitfrère Pierre dit frerot lieutenant commandant, Michon Pierre sergent major matériel, Tuffin Jean fils sergent instructeur, Laforêt Philibert Jean-Baptiste sergent formateur, Meunier Messidor tambour-major, Ducourtinaux Mathieu tambour, Maubuisson Arsène tambour, Robiche fermier, Happert Charlemagne maçon caporal, Vol Louis-Sébastien Caporal, Sainot fils maçon sapeur pompier porteur de hache, Michon F maréchal sapeur-pompier porteur de hache, Lefrançois-Charles Louis, Loriné Auguste carrier, Loriné Xavier carrier, Forest Victor charron, Meunier Aimé, Loriné David, Courtois Théodore Denis, François Jean, Bouvrande Charles scieur de long, Bataille Jean-François couvreur, Delahaye



Victor menuisier, Lefrançois Prosper bourrelier, Camus pompier. Le maire de l'époque s'appelait Louis Benoit Fournier et jusqu'alors le conseil municipal se réunissait chez lui à La Martinière et c'est lors de la réunion du 15 février 1829, que les élus cherchèrent un local pour y abriter la pompe incendie et ses agrès (tuyaux, lances, seaux,...). C'est M. Sainot qui en louera un à la commune, avec un bail de dix-huit ans. Mais, puisque toute bonne chose a une fin, c'est avec un arrêté de 1972, que M. le Sous-Préfet décida de dissoudre le corps des sapeurs-pompiers de May en Multien. Les derniers soldats du feu Mahouyots se nommaient Ambroise Fernand né en 1920, Fleury Maurice, adjudant-chef né en 1912, Calippe Marceau né en 1913, Malinski Stéphane né en 1926, Timmermans Pierre né en 1917, ils avaient tous intégré le corps des sapeurs-pompiers entre 1940 et 1945.

Un grand merci à M. Rau pour le prêt de la photo ci-contre cette dernière fut prise entre 1945 et 1960). On y trouve Mrs

### APPEL À CONTRIBUTION

*Nos villages ont de la mémoire !*

*Le nôtre a la sienne. Ensemble, nous pourrions à travers une exposition, la faire revivre, l'entretenir et l'animer !!!*

*La mairie de May en Multien a besoin de vous.*

*Vous ou vos proches qui vivez ou avez vécu dans notre village, êtes peut-être en possession de photos, de documents, de vieilles cartes postales, d'objets anciens.*

*N'hésitez pas à pousser la porte du grenier, ouvrez vos vieilles malles.*

*Parlez à vos anciens et rapportez-nous leurs témoignages.*

*Laissons remonter les souvenirs !!!*

Congis, Ambroise, Timmermans, Rau, Longpont et Durmort. Quant à l'enfant je ne sais pas, peut-être celui d'un d'entre eux. Si vous pensez le reconnaître n'hésitez pas à nous le dire.

Merci à tous les pompiers d'ici ou d'ailleurs, d'hier ou d'aujourd'hui pour leur dévouement et que Sainte-Barbe (patronne protectrice des pompiers) nous protège !

Virginie GUESDON

### Mairie de May-en-Multien

4 place de la Mairie 77145 May-en-Multien

Tél. : 01 60 01 74 98

Fax. : 01 60 01 18 15

Courriel : [mairie.may-en-multien@laposte.net](mailto:mairie.may-en-multien@laposte.net)

site : [www.may-en-multien.fr](http://www.may-en-multien.fr)

### SECRETARIAT DE MAIRIE

Horaires d'ouvertures au public :

.Lundi & Mardi de 15h à 18h

.Mercredi (fermé au public)

.Jeudi de 18h à 20h (permanence des élus)

.Vendredi de 15h à 17h (semaines paires)

.Samedi de 9h à 12h (semaines impaires)